

NOTRE PROJET ÉDUCATIF

2019-2022

École primaire Joseph-Henrico



UNE MAISON D'ÉDUCATION DU XXI^e SIÈCLE

NOTRE PROJET ÉDUCATIF 2019-2022

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	1
Mot de la direction	4
Contexte dans lequel notre établissement évolue	1
Portrait de l'organisation	5
Les ressources humaines.....	6
Le service de garde	6
Le transport scolaire	6
Le bassin.....	6
Les services offerts	7
Les services DISPONIBLES	7
Les forces et les défis	9
Orientation 1 : Augmenter les compétences en littératie	1
Enjeu 1 La réussite de tous les élèves.....	10
Orientation 2: Agir de façon précoce, intensive et concertée auprès des élèves.	12
Enjeu 2 La prévention et l'intervention précoce.....	12
Orientation 3: Poursuivre l'apprentissage du vivre- ensemble en français au sein de notre milieu.....	1
Enjeu 3 Valorisation de la langue française.....	12
GLOSSAIRE	13

[...] atteindre, d'ici le 30 juin 2022, un taux de diplomation et de qualification de 89 %, avant l'âge de 20 ans.

AVANT-PROPOS

Tous les jours, des jeunes et des adultes québécois fréquentent les établissements scolaires, convaincus que la formation qu'ils y recevront leur permettra de connaître le succès. Dans notre société de plus en plus complexe, le monde scolaire peut ouvrir la porte à tant de possibilités.

À la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) le taux de diplomation et de qualification figure parmi les meilleurs au Québec, et ce, depuis plusieurs années. Cette réussite n'est pas le fruit du hasard : elle tire sa source dans l'expertise, l'engagement et le professionnalisme d'une équipe vouée à l'éducation et dont l'apport à la société de demain est de repenser la réussite, chaque jour.

UNE AMBITION COMMUNE

C'est dans ce contexte que s'inscrit le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022 de la CSMB, qui prend assise dans le Plan stratégique 2017-2022 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Fruit d'une démarche consultative, le PEVR vise une ambition formulée par tous les acteurs de la vaste communauté éducative de la CSMB : atteindre, d'ici le 30 juin 2022, un taux de diplomation et de qualification de 89 %, avant l'âge de 20 ans.

Pour gravir ce nouveau sommet, la CSMB a mis en place un plan articulé autour de trois grandes orientations : Assurer un continuum de services adaptés aux besoins des élèves, consolider l'effet enseignant par le soutien de la communauté éducative et assurer un milieu de vie inclusif et accueillant, ouvert sur le monde et l'avenir. Douze cibles se déclinent à travers trois axes transversaux pouvant s'actualiser dans chacun des objectifs : approche collaborative, pratiques pédagogiques probantes et compétences du XXI^e siècle.

LE PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître, à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement, les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

Élaboré avec en toile de fond le PEVR 2018-2022 de la CSMB, le projet éducatif de chaque établissement est ancré dans la réalité qui lui est propre. Il reflète les caractéristiques et les besoins des élèves qui fréquentent l'établissement et répond aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en collaboration avec la communauté éducative qui gravite autour des élèves : les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement et les représentants de la communauté et de la Commission scolaire.

MOT DE LA DIRECTION

VISION

L'école Joseph-Henrico offre aux élèves un milieu sain, sécuritaire et accueillant et adapté à leurs besoins, leur permettant ainsi de s'outiller, de développer leur jugement critique et de vivre des réussites afin d'actualiser tout leur potentiel pour contribuer à bâtir un monde meilleur dans un esprit d'entente mutuelle.

MISSION

Instruire – Socialiser – Qualifier

VALEURS

Dans un climat empreint de respect, l'école Joseph-Henrico fait principalement la promotion de ces valeurs éducatives telles qu'indiquées dans le code de vie :

- **Sécurité**
- **Civilité**
- **Honnêteté**
- **Persévérance**

Le projet éducatif présente les actions que l'école met en place afin d'améliorer la réussite des élèves pour la période 2019-2022. Son évaluation se fera annuellement. En tant que maison d'enseignement, il est important de planifier et d'organiser ces actions afin que tous les acteurs œuvrant auprès des élèves puissent prendre part à leur réussite. Se doter d'une vision commune et de valeurs auxquelles adhèrent toutes les personnes impliquées résultera en un plus fort sentiment d'appartenance, dans un milieu où il est agréable de vivre et où le désir d'apprendre est stimulé.

C'est dans cette ligne de pensée que l'école Joseph-Henrico est fière d'offrir à ses jeunes un enseignement de qualité, à travers plusieurs projets, dont la robotique, la lecture dirigée et des projets d'entrepreneuriat conscient. Ces projets visent le développement global du jeune ainsi que de ses capacités de recherche et de découverte, non seulement en classe, mais dans sa vie de tous les jours.

L'équipe école, qui est la première responsable de l'application du projet éducatif, est une équipe dédiée à la réussite des élèves. Elle mettra tout en œuvre afin d'atteindre les résultats escomptés et ainsi faire de notre école un lieu où l'enseignement est d'une grande qualité, dans le respect de nos valeurs.



Marcel Bédard, directeur

« *Il faut tout un village pour élever un enfant.* »

Proverbe africain

Je tiens à remercier M^{mes} Annie Legault, Isabelle Guay, Myrienne Leduc, Isabelle Rizzonelli ainsi que les deux parents Mme Anne Morinville et M. Martin Poirier pour le soutien à la réalisation de notre projet éducatif 2019-2022.

Primaire
238 élèves

44 % de nos élèves
ont l'anglais
comme langue
maternelle et
parlée à la maison.

Source : Bureau de statistiques et
d'imputabilité de la CSMB

CONTEXTE DANS LEQUEL NOTRE ÉTABLISSEMENT ÉVOLUE

La connaissance du contexte constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuie la démarche d'élaboration du *Projet éducatif*. Ce dernier doit comporter une analyse de l'environnement externe et interne dans lequel l'établissement d'enseignement évolue.

PORTRAIT DE L'ORGANISATION

L'école Joseph-Henrico accueille 238 élèves, de la maternelle à la 6^e année, y compris deux classes de francisation et deux classes de communication (point de service). Nos élèves du régulier proviennent des villes de Baie-d'Urfé, de Senneville et de Sainte-Anne-De-Bellevue alors que les élèves des classes des points de services (francisation et communication) proviennent de différentes municipalités de l'Ouest de l'île de Montréal. La clientèle scolaire compte une proportion importante d'élèves anglophones et allophones.

Notre établissement est situé dans un quartier résidentiel paisible et convivial où les espaces verts abondent. Nous faisons partie d'une communauté diversifiée et culturellement riche nous donnant accès à une multitude de services et d'activités.

Quelque 78 % des élèves sont nés au Québec tout comme 46 % des parents. Ce sont 32 % des élèves qui parlent le français à la maison alors que 23 % parlent une langue autre que les langues officielles du Canada:

- ✓ Anglais 44 %
- ✓ Français 32 %
- ✓ Chinois 6 %
- ✓ Arabe 4 %
- ✓ Espagnol 3 %
- ✓ Autres 10 % (chacune ayant une proportion de ± 1 %)

Source : Bureau de statistiques et d'imputabilité de la CSMB

Notre **Indice de Milieu Socio-Économique (IMSE⁽¹⁾)** se situe au rang décile 2, ce qui signifie que le milieu dans lequel nous évoluons est favorisé. À titre d'exemple, les écoles dont le rang décile de l'IMSE est 8, 9 ou 10, sont reconnues comme des écoles défavorisées ou très défavorisées.



Nous sommes une équipe école dynamique et dévouée qui est dédiée à offrir un enseignement de qualité à nos élèves. L'ouverture du personnel permet à ceux-ci de s'épanouir à travers différentes activités culturelles, éducatives et sportives.

⁽¹⁾ L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice).

LES SERVICES OFFERTS

L'école Joseph-Henrico offre aux élèves de nombreux services qui répondent à leurs besoins.

- ✓ Orthopédagogie
- ✓ Soutien linguistique
- ✓ Psychologie
- ✓ Psychoéducation
- ✓ Orthophonie
- ✓ Ergothérapie (Avec la collaboration de l'OPP- **Organisme de Participation des Parents**)
- ✓ Ateliers d'habiletés sociales
- ✓ Technicienne en **Éducation Spécialisée (TES)**
- ✓ Infirmière

LES SERVICES DISPONIBLES

L'école Joseph-Henrico propose aux élèves de nombreux services qui répondent à leurs besoins.

- ✓ Service de garde
- ✓ Service de surveillance des dîneurs
- ✓ Activités parascolaires: cirque, guitare, batterie, violon, piano, tennis, dessins, arts, échecs, etc.

FORMATION

- ✓ **Communauté d'Apprentissage Professionnelle (CAP)** implantée en 2018 au préscolaire et au 2^e cycle en mathématique;
- ✓ Enseignantes du 1^{er} cycle et du 3^e cycle formées en robotique et offrant des ateliers de robotique depuis 2012;
- ✓ Accompagnement en **entreprenariat conscient**, par l'équipe d'Idée éducation entrepreneuriale;
- ✓ Formation d'enseignants à Google Éducation.

SÉCURITÉ

Le climat et l'ambiance de l'école sont très positifs et agréables. Les TES sont d'une aide exceptionnelle. Les élèves se sentent en sécurité. Au besoin, les techniciennes gèrent les situations conflictuelles et communiquent adéquatement et efficacement avec les parents et le personnel de l'école.

COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE-COMMUNAUTÉ

- ✓ Plus de 95 % des élèves et des parents trouvent que l'école est un endroit sympathique et accueillant;
- ✓ 98 % des élèves savent où aller chercher de l'aide lorsqu'ils en ont besoin;
- ✓ Plus de 94 % des élèves et des parents disent que leurs enfants se sentent acceptés par les adultes de l'école;
- ✓ 89 % des parents sont satisfaits des messages envoyés à la maison et considèrent qu'ils obtiennent facilement de l'information sur leurs enfants;

✓ 96 % des parents disent que l'école s'efforce de contrer les préjugés, les étiquettes et les attitudes discriminatoires à l'endroit des élèves.

Nous sommes une équipe très accessible et très ouverte à la communauté. Quelque 92 % des parents se sentent à l'aise de venir discuter avec la direction. La direction est présente aux différents événements selon 94 % des élèves et 100 % des parents.

Il existe diverses façons de communiquer avec le personnel enseignant (téléphone, courriel, rencontre individuelle).

Les parents sont généralement présents lors des rencontres avec les enseignants.

Source : Questionnaire Sécurité à l'école: violence et intimidation (SÉVI)

LES FORCES ET LES DÉFIS

L'environnement dans lequel le personnel et les élèves de l'école Joseph-Henrico sont appelés à évoluer présente des avantages, mais aussi certains défis auxquels nous devons trouver des solutions.

Forces (perçues et partagées par l'équipe)	Défis (perçus et partagés par l'équipe)
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Intégration partielle et complète des élèves d'accueil ✓ Personnel très engagé et stable ✓ Climat propice aux apprentissages ✓ Nombreux services offerts aux élèves à besoin particulier ✓ Proposition d'activités variées selon les intérêts, les besoins et les forces des élèves ✓ Plusieurs activités sportives offertes (course d'automne, duathlon, cycliste averti, pause active, le club du km, hockey cosom, flagfootball, volleyball, cross-country) ✓ Participation active des parents à travers diverses activités (ergothérapie, lecture dirigée, conscience phonologique, etc.) ✓ Utilisation des technologies de l'information et des communications (ex. : robotique) ✓ Intervention pédagogique précoce (beaucoup de services mis en place dès le début de l'année scolaire) ✓ PRÉVention en lecture et en écriture ✓ Plusieurs enseignants utilisent les fondements de l'éducation entrepreneuriale consciente afin de mettre en valeur les compétences globales des jeunes et leur faire vivre des expériences authentiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Valorisation de la langue française à l'école et à la maison ✓ Poursuite de l'harmonisation pédagogique entre les cycles ✓ Formation du personnel en vue de l'implantation du programme « Vers le pacifique » ✓ Écart défavorable de 18 % entre le taux de réussite et le taux de maîtrise en lecture à l'épreuve de juin 2018 en 4^e année ✓ Écart défavorable de 23 % entre le taux de réussite et le taux de maîtrise en lecture à l'épreuve de juin 2018 en 6^e année ✓ Écart défavorable de 14 % entre le résultat final et l'épreuve de juin en 4^e année dans le raisonner ✓ Écart défavorable de 7 % entre le taux de réussite et le taux de maîtrise en mathématique « résoudre » à l'épreuve de juin 2018 en 4^e année ✓ Écart entre la réussite des garçons et des filles préoccupant. Le taux de réussite et de maîtrise chez les filles est 12 % plus élevé que chez les garçons en 4^e année et en 6^e année en français et de 13% en mathématiques 4^e année et 6^e année. <p style="text-align: right; font-size: small;">Source : Bureau de statistiques et d'imputabilité de la CSMB</p>

Enjeu 1

La réussite de tous les élèves

ORIENTATION 1 : AUGMENTER LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE

Objectif 1.1	Augmenter les taux de maîtrise chez les garçons et les filles aux épreuves ministérielles de lecture et d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire.
Indicateur	Taux de maîtrise aux épreuves ministérielles de 4 ^e année en lecture et en écriture.
Cibles	60 % de taux de maîtrise en lecture et de 70 % en écriture chez les garçons, d'ici 2022. 78 % de taux de maîtrise en lecture et de 85 % en écriture chez les filles, d'ici 2022.

Objectif 1.2	Augmenter le taux de maîtrise chez les garçons et les filles aux épreuves ministérielles de lecture et d'écriture, langue d'enseignement, de la 6^e année du primaire.
Indicateur	Taux de maîtrise aux épreuves ministérielles de 6 ^e année en lecture et en écriture.
Cibles	78 % de taux de maîtrise en lecture et en écriture chez les garçons, d'ici 2022. 90 % de taux de maîtrise en lecture chez les filles, d'ici 2022.

Objectif 1.3	Harmoniser nos pratiques pédagogiques
Indicateur	Nombres d'intervenants qui appliquent les stratégies apprises lors des formations.
Cible	100 % des intervenants, ayant suivi la formation, appliquent les principes du PRÉV (PRÉ Vention en lecture et écriture) ou de l'enseignement efficace.

Objectif 1.4	Favoriser le vivre-ensemble en français au sein de notre milieu
Indicateurs	Nombre d'activités de sensibilisation à la langue française auprès des élèves et des parents ; Formation d'un comité en septembre 2019.
Cible	Minimum de 5 activités école de sensibilisation par année.

Enjeu 2

La prévention et l'intervention précoce.

ORIENTATION 2:

AGIR DE FAÇON PRÉCOCE, INTENSIVE ET CONCERTÉE AUPRÈS DES ÉLÈVES.

Objectif 2.1	Prévenir les difficultés en intervenant de façon précoce auprès des élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle.
Indicateur	S'assurer que les services sont offerts en fonctions des besoins et des données déterminées par l'équipe-école
Cible	L'élève obtient les services dont il a besoin.

Enjeu 3

Déploiement de l'école communautaire entrepreneuriale

ORIENTATION 3:

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DU 21^E SIÈCLE AU MOYEN DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE ENTREPRENEURIALE.

Objectif 3.1	Développer les valeurs de compétences, de forces et de qualités en entrepreneuriat conscient pour tous les jeunes, dès la maternelle.
Indicateurs	Projets de classes réalisant des activités, des projets, des microentreprises dans l'école ; Proportion de projets entrepreneuriaux dans lequel participe, au moins, un membre de la communauté.
Cibles	100 % des classes actives en entrepreneuriat conscient, d'ici 2022 ; 50 % des projets entrepreneuriaux doivent inclure un membre de la communauté (parents, OBNL (Organisme à But Non Lucratif)).

GLOSSAIRE

Diplomation: Expression québécoise qui signifie le fait d'avoir son diplôme, ou d'obtenir sa graduation.

Qualification: La qualification professionnelle est la capacité d'une personne à exercer un métier ou un poste déterminé.

Le taux de réussite : Correspond à la proportion d'élèves en réussite à la matière. Il est calculé en rapportant le nombre d'élèves ayant obtenu une note de 60 % et plus sur l'effectif d'élèves évalués à cette matière.

Le taux de maîtrise : Correspond à la proportion d'élèves ayant obtenu 70 % et plus à la matière. Il est calculé en rapportant le nombre d'élèves ayant obtenu une note de 70 % et plus sur l'effectif d'élèves évalués à cette matière.

Instruire (avec une volonté réaffirmée) : Tout établissement scolaire a comme première responsabilité la formation de l'esprit de chaque élève. Même si l'école ne constitue pas le seul lieu d'apprentissage de l'enfant, elle joue un rôle irremplaçable en ce qui a trait au développement intellectuel et à l'acquisition de connaissances. Énoncer cette orientation, c'est réaffirmer l'importance de soutenir le développement cognitif aussi bien que la maîtrise des savoirs.

Source : Programme de formation de l'école québécoise, p. 3

Socialiser (pour apprendre à mieux vivre ensemble) : Dans une société pluraliste comme la société québécoise, l'école joue un rôle d'agent de cohésion en contribuant à l'apprentissage du vivre-ensemble et au développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité. Il lui incombe donc de transmettre le patrimoine des savoirs communs, de promouvoir les valeurs à la base de sa démocratie et de préparer les jeunes à devenir des citoyens responsables. Elle doit également chercher à prévenir en son sein les risques d'exclusion qui compromettent l'avenir de trop de jeunes.

Source : Programme de formation de l'école québécoise, p. 3

Qualifier (selon des voies diverses) : L'école a le devoir de rendre possible la réussite scolaire de tous les élèves et de faciliter leur intégration sociale et professionnelle, quelle que soit la voie qu'ils choisiront au terme de leur formation. À cette fin, le ministère de l'Éducation définit le curriculum national de base. Toutefois, les établissements scolaires ont la responsabilité d'offrir à chaque élève un environnement éducatif adapté à ses intérêts, à ses aptitudes et à ses besoins en différenciant la pédagogie et en offrant une plus grande diversification des parcours scolaires.

Il incombe à chaque établissement, dans le cadre de son projet éducatif, de préciser ses propres orientations et les mesures qu'il entend prendre pour mettre en œuvre et enrichir le Programme de formation, de façon à tenir compte des caractéristiques particulières des élèves et du principe de l'égalité des chances pour tous.

Source : Programme de formation de l'école québécoise, p. 3

CAP : La **Communauté d'Apprentissage Professionnelle** désigne un mode de fonctionnement des établissements qui mise sur la **collaboration** de tous les intervenants et qui encourage le personnel à entreprendre collectivement des activités et à mûrir des réflexions en vue **d'améliorer continuellement** leurs connaissances, leurs compétences et **les résultats des élèves**.

Résultat final : Les trois bulletins présentent des résultats en pourcentage, et ce, pour chacune des matières, en fonction des évaluations réalisées en cours d'étape (tests, travaux, etc.).

Bulletin de l'étape 1

- Compte pour 20 % du résultat final de l'année.

Bulletin de l'étape 2

- Compte pour 20 % du résultat final de l'année.

Bulletin de l'étape 3

- Compte pour 60 % du résultat final de l'année.

Épreuves : **Épreuve unique**

Cette épreuve sert à l'évaluation des apprentissages dans les matières obligatoires aux fins de la sanction des études. Ces épreuves sont préparées pour les sessions de juin, d'août et de janvier par le MELS. Les écoles les font passer aux élèves dans des conditions uniformes et à une date retenue dans un horaire officiel. Cette épreuve a une valeur de 50 % du résultat final de la compétence évaluée.

Épreuve obligatoire

Cette épreuve sert à l'évaluation des apprentissages dans certaines matières qui ne sont pas exigées pour la sanction des études. La conception des épreuves obligatoires relève du MELS. Les écoles ont la responsabilité de les passer aux élèves dans des conditions uniformes et à une date ou une période retenue dans un horaire officiel. Cette épreuve est préparée pour la session de juin seulement. La correction de ces épreuves relève des enseignants. Cette épreuve compte pour 20 % du résultat final.

